



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue
le mardi 20 octobre 2020 à 19 h
École St-Hugues-St-Marcel
Immeuble St-Hugues

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »

Membres présents:

Madame Marie Bernier-Lavigne, membre parent
Madame Véronique Forcier, membre parent
Madame Vicky Gagné, membre parent
Madame Nadia Giard, membre parent
Madame Julie Hamel, membre parent

Madame Marie-Pier Benoit, personnel enseignant
Madame Audrey Logist, personnel de soutien

Membre(s) absent(s):

Madame Martine Charbonneau, personnel enseignant
Madame Mélanie Rousseau, personnel enseignant
Madame Joannie Mongrain-Lamoureux, personnel du SDG

Est aussi présent :

Monsieur Hugo Lacasse, directeur

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Lacasse procède à l'ouverture de la séance à 19 h 10 et prononce un mot de bienvenue.

2.1 Mot de la direction

M. Lacasse présente la formation obligatoire sur la nouvelle gouvernance à l'intention des membres du Conseil d'établissement. Il s'agit d'une formation obligatoire et une reddition est à prévoir. Il est suggéré de visionner la première capsule d'une durée de 3 minutes à la fin de la séance.

2.2 La vie scolaire dans les deux pavillons (St-Hugues et St-Marcel)

Rentrée exceptionnelle qui bouscule les habitudes. Plusieurs ajustements ont été faits au quotidien scolaire. Un recadrage important au niveau de la circulation des élèves était requis afin d'assurer la sécurité sanitaire de tous. L'école respecte les normes sanitaires actuelles de la Santé publique : les EPI sont portés, 16 heures de désinfection en conciergerie ont été ajoutées et la circulation dans l'école est balisée.

Le mois de septembre a été exigeant pour tous les employés de l'école, et l'incapacité de combler les postes disponibles et le manque de suppléants a mis au défi la capacité d'adaptation et la tolérance à l'ambiguïté de l'ensemble du personnel. Le remplacement de 5 enseignants sur 9 en retrait préventif à St-Hugues conjugué aux absences régulières a été un défi de taille. Le personnel administratif est en gestion d'urgence quotidiennement.

C-20-10-01

3. Adoption de l'ordre du jour

M. Lacasse procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Véronique Forcier.

Adopté à l'unanimité

C-20-10-02

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2020

M. Lacasse procède à la lecture et aux suivis du procès-verbal du 8 juin 2020.

Points de suivi :

- Résolution pour bonifier le parc-école de Saint-Marcel : la démarche est déjà amorcée pour obtenir une classe extérieure. La lettre d'intention est signée, mais Monsieur Lacasse a fait une demande pour qu'elle soit prévue pour 3 ans et non pas 2, car il est difficile de mettre en œuvre des campagnes de financement dans le contexte actuel. Les plans proposés par Loisirs et Sports Montérégie étaient intéressants, mais des dessins plus étoffés sont souhaités.
- Rentrée progressive au préscolaire : Malheureusement, cette année, en raison du COVID-19, la rentrée ne s'est pas déroulée telle qu'elle avait été pensée à la fin de l'année dernière. Il y a eu plusieurs petits sous-groupes de parents-élèves dans le but de respecter les normes sanitaires.
- Mesure 15026 – Ajout de l'art dramatique : La mesure existe, mais elle est maintenant centralisée au centre administratif.

Madame Vicky Gagné propose d'adopter le procès-verbal.

Adopté à l'unanimité

5. Parole au représentant du comité de parents

Il n'y a pas d'information à transmettre pour le moment. Il s'agissait plutôt de séances de nominations.

6.1 Parole au représentant de l'OPP

M. Lacasse informe les membres du conseil qu'il a rencontré la coordonnatrice des loisirs de Saint-Hugues et que l'OPP peut bénéficier du soutien financier de la ville. M. Lacasse précise qu'il s'assurera que les membres de l'OPP soient toujours invités aux rencontres du Conseil d'établissement. Un sondage a été transmis aux enseignants, à la demande de l'OPP lors de l'Assemblée générale des parents, pour orienter les actions de l'OPP.

6.2 Parole au public

Un parent anonyme a demandé via un membre du conseil que les parents soient sécurisés par rapport à la carence de personnel à l'école, la pénurie de remplaçants et la possibilité d'une fermeture. M. Lacasse entend l'inquiétude et précise que fermer l'école n'est pas envisagé. Des employés d'autres écoles seront délocalisés pour faire du remplacement avant d'envisager une possible fermeture. Un état de situation sera transmis aux parents.

7.1 Nomination au poste de présidence du conseil d'établissement et de son substitut, ainsi que du secrétaire et des représentants de la communauté s'il y a lieu.

Madame Vicky Gagné propose Véronique Forcier comme présidente du conseil d'établissement et elle accepte. On propose madame Marie Bernier-Lavigne comme substitut de la présidente et cette dernière accepte. On propose madame Audrey Logist comme secrétaire et elle accepte.

Pour répondre aux besoins spécifiques des deux pavillons, il est proposé d'ouvrir 2 postes pour les membres de la communauté. Le point est reporté au prochain conseil pour approfondir le sujet.

C-20-10-03

7.2.1 Règles de régie interne, modalités des rencontres et calendrier des rencontres

M. Lacasse présente les quelques éléments qui pourraient être ajustés à des fins d'actualisation :

- Les points à ajouter à l'ordre du jour devront être soumis au moins 4 jours avant la tenue de la rencontre du Conseil.
- La durée pour le point Parole au public sera balisée.
- L'actualisation des dates des rencontres.

Madame Julie Hamel propose l'adoption du document avec les modifications.

Adopté à l'unanimité

C-20-10-04

7.2.2 Budget du CÉ (Frais de garde...)

M. Lacasse présente le budget du conseil d'établissement qui se chiffre à 365\$. Il est proposé d'investir ce montant dans l'aide alimentaire aux élèves. Madame Julie Hamel propose l'adoption du budget ainsi que la nature de son utilisation.

Adopté à l'unanimité

7.3 Conflits d'intérêts

Les membres présents signent la déclaration de conflits d'intérêts. Le point sera reporté considérant l'absence de quelques membres.

C-20-10-05

7.4.1 Présentation des entrées et sorties éducatives et des activités du volet Sports

M. Lacasse présente le tableau des entrées et sorties éducatives ainsi que les activités prévues pour le Volet Sports. Madame Véronique Forcier propose d'approuver les entrées et sorties éducatives pour l'année 2020-2021 du Volet Sports et d'approuver les autres à la pièce.

Approuvé à l'unanimité

C-20-10-06

7.4.2 Activités pédagogiques en périphérie de l'école

M. Lacasse présente la valeur ajoutée d'autoriser les sorties de classe en périphérie de l'école dans le cadre de la réalisation d'activités pédagogiques. Mme Marie Bernier-Lavigne propose d'approuver les sorties en périphérie de l'école.

Approuvé à l'unanimité

C-20-10-07

7.5 Campagne de financement et demandes de fonds

Campagne de financement (Collecte de bouteilles vides : 3 oct.)

M. Lacasse informe le conseil qu'environ 3500 \$ ont été recueillis lors de la collecte de bouteilles vides pour le Volet Sports des 5^e et 6^e année de St-Hugues.

Mme Benoit informe le conseil qu'environ 1450 \$ ont été recueillis lors de la collecte de bouteilles vides pour le Volet Entrepreneuriat de St-Marcel.

Adopté à l'unanimité

C-20-10-08

7.6 Évaluation annuelle du Projet éducatif

M. Lacasse dépose l'évaluation annuelle du projet éducatif réalisé par Mme Desrochers.
Madame Marie-Pier Benoit propose l'adoption de l'évaluation annuelle du Projet éducatif.

Adopté à l'unanimité

M. Lacasse suggère que les ordres du jour du conseil d'établissement soient dorénavant séparés par section pour faciliter la rédaction du rapport annuel :

- Adoption
- Approbation
- Information

C-20-10-09

7.7 Prolongation du projet éducatif d'une année de plus (Arrimage au PEVR)

M. Lacasse rappelle l'adoption du 8 juin 2020 relative à la prolongation du projet éducatif.

Adopté à l'unanimité (8 juin 2020)

C-20-10-10

7.8 Évaluation annuelle du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2019-2020

M. Lacasse rappelle l'approbation du 28 avril 2020 relative à l'évaluation annuelle du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année scolaire 2019-2020.

Approuvé à l'unanimité (28 avril 2020)

C-20-10-11

7.9 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2020-2021 (reconduction du plan de 2019-2020)

M. Lacasse demande la reconduction intégrale du plan de lutte de 2019-2020 pour l'année scolaire 2020-2021.

Approuvé à l'unanimité

C-20-10-12

7.10 Services complémentaires et particuliers

État de situation et solutions mises en œuvre

Deux contrats n'ont pas été attribuées à St-Marcel (éducatrice spécialisée et orthopédagogue). De plus, l'orthopédagogue de St-Hugues a été délocalisée pour prendre la charge d'une classe jusqu'en janvier.

M. Lacasse a accepté de mettre en œuvre un service d'orthopédagogie virtuel pour pouvoir répondre aux besoins des élèves en plus grande difficulté. La mise en œuvre du service est harmonieuse à St-Marcel. Quelques ajustements sont à faire à St-Hugues pour arriver au même résultat. M. Lacasse rappelle que les élèves vulnérables bénéficient d'un service indirect dans les deux écoles étant donné que les enseignants peuvent faire appel à l'expertise de l'orthopédagogue pour ajuster leurs interventions.

M. Lacasse rappelle que les enseignants ont pris connaissance des plans d'intervention avant la rentrée scolaire et qu'ils sont en application dans le quotidien de l'élève. À la lumière du jugement des enseignants, les plans d'intervention seront actualisés dès que possible.

Madame Vicky Gagné propose d'approuver cette mesure mise en place pour répondre aux besoins des élèves à risque.

Approuvé à l'unanimité

C-20-10-13

7.11 Transferts fonds 4 : Halloween-COVID (Budget pour offrir des friandises)

M. Lacasse aimerait offrir, durant les heures d'école, des friandises aux élèves tout en assurant la conformité aux mesures sanitaires émises par la Santé publique. Après discussions, il est proposé de transférer 400 \$ pour ce projet avec l'attribution suivante : 100 \$ pour St-Marcel et 300 \$ pour St-Hugues.

Madame Nadia Giard propose d'adopter le transfert du fonds 4.

Adopté à l'unanimité

7.12 Prêt de locaux à l'école : Reprise des activités

Une demande d'utilisation du gymnase de St-Hugues a été déposée pour la reprise des séances de karaté. Considérant le fait que l'école est en zone rouge, le prêt des locaux ne peut pas être autorisé pour le moment. Dès qu'il y aura des changements, les nouvelles demandes seront considérées à la lumière des exigences de la Santé publique.

7.13 Suivi photos scolaires pour 2021

Considérant que la clientèle n'a pas eu la chance de voir les photos de leur enfant, le point de consultation est reporté au prochain conseil.

Informations

8.1 Normes et modalités d'évaluation

Mesures exceptionnelles du ministre de l'éducation du Québec :

Il y aura 2 bulletins plutôt que 3 cette année en raison de la COVID-19.

D'ici le 20 novembre, les traditionnelles rencontres de parents de novembre pourront prendre diverses formes : téléphonique ou virtuelle.

Le premier bulletin sera transmis d'ici le 22 janvier et le deuxième au plus tard le 10 juillet. Les enseignants seront consultés sur la question.

8.2 Modification des règles de fonctionnement du service de garde (recours collectif)

M. Lacasse informe le conseil que la facturation se fera selon l'utilisation réelle des utilisateurs.

C-20-10-14

8.3 Présentation du plan d'action 2020-2021 du projet éducatif

M. Lacasse informe le conseil de la reconduction du plan d'action 2019-2020 intégralement pour l'année scolaire 2020-2021.

Autres points

9.1. Date de la prochaine assemblée, le 1er décembre 2020 à St-Marcel

La prochaine assemblée se tiendra le mardi 1^{er} décembre à Saint-Marcel.

9.2 Correspondance

Le document transmis au conseil est en lien avec le conseil d'administration du centre de service.

9.3 Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h 55.

Audrey Logist, secrétaire d'assemblée

Véronique Forcier, présidente

Hugo Lacasse, directeur